

coût élevé de la vie, leur pouvoir d'achat est pratiquement nul, même si la TPS n'a même pas encore été appliquée. Comment prévoyez-vous qu'on va régler cette question?

• (2110)

Le sénateur Lucier: Je vois où mon honorable collègue veut en venir. J'ai passé un certain nombre d'années à Whitehorse et j'ai notamment siégé huit ans au conseil municipal. Je sais que même la force ne fera pas déménager les personnes âgées qui habitent dans le Nord. Ces gens ont passé toute leur vie là-bas et n'entendent pas quitter la région. Ils ne veulent pas aller en Jamaïque durant l'hiver. Il est très difficile pour ces gens de survivre dans les circonstances actuelles. En toute franchise, lorsque le gouvernement a pensé à la TPS, je ne crois pas qu'il ait à dessein décidé d'élaborer sa politique et de voir ensuite ce qu'il adviendrait. Je ne pense pas également que les bureaucrates aient porté attention à tous les détails et que le gouvernement ait eu la situation bien en main lorsqu'il a présenté la TPS. Je ne comprends pas pourquoi nous ne pouvons supprimer les dispositions du projet de loi qui posent un problème.

Je peux comprendre que le gouvernement ne s'en soit pas rendu compte. Cependant, une fois qu'on est au courant de ces dispositions choquantes, qu'on sait qu'il en coûtera 28 \$ de TPS à un Torontois et 193 \$ à quelqu'un de Dawson pour chauffer une maison de même dimension, pourquoi ne pas corriger la situation? Qu'on supprime la disposition. Cela ne paraît pas compliqué.

L'honorable Hartland de M. Molson: Puis-je poser une question au sénateur Lucier? Je l'ai écouté décrire l'effet de la TPS dans le Nord, et je ne peux que lui donner raison, pour l'essentiel, au sujet de problèmes de cette région. Le sort de cette région m'intéresse. Je me demande si les problèmes que le sénateur vient de nous exposer n'auraient pas pu être soulevés à temps pour que le comité du Sénat fasse ce qu'il aurait dû faire, à mon humble avis, soit examiner ces propositions d'amendement avant la dernière minute. De la façon dont les choses se passent, ces amendements ne servent qu'à retarder l'étude du projet de loi. Le sénateur Lucier aurait reçu plus d'appui et d'intérêt s'il avait persuadé le comité de soumettre des amendements pour corriger quelques-unes des situations qu'il décrit ce soir. Comme je l'ai dit l'autre soir au Sénat, attendre jusqu'à maintenant pour proposer des amendements, c'est engager un processus qui ne peut pas donner grand-chose. Nous avons le temps avant, et si le sénateur avait soulevé ces problèmes au comité et proposé des amendements pour y remédier, l'accueil aurait peut-être été beaucoup plus sympathique car nous aurions eu le temps de comprendre et de participer.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Lucier: C'est une excellente question, sénateur Molson. Je crois que vous vous efforcez d'être juste et que vous êtes honnêtement convaincu de ce que vous dites. Il y a cependant quelque chose qui cloche. Ces problèmes ont été exposés devant le comité Blenkarn et la Chambre des communes par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et celui du Yukon au début du processus, et pourtant ces dispositions sont toujours là. Je reconnais qu'il aurait été préférable d'en parler plus tôt au comité du Sénat. Je vous assure que ces problèmes ont été portés à l'attention du comité Blenkarn et de

la Chambre des communes au début du processus, mais qu'on n'a apporté aucun changement. Ils ont été rejetés en bloc. M. Blenkarn a dit à un moment donné, en fait, que si le gouvernement avait été un peu plus ouvert dès le début, des amendements auraient peut-être été possibles et certains de ces problèmes auraient pu être réglés.

Le sénateur Grafstein: D'après M. Blenkarn, le gouvernement aurait refusé parce que le système des comités est trop partial, et le gouvernement aurait été au courant de la situation il y a un an, mais n'aurait pas voulu y remédier.

Le sénateur Molson: Je m'adresse au sénateur Lucier.

Le sénateur Lucier: Je veux simplement dire que le gouvernement était au courant de ces problèmes il y a plus d'un an déjà.

Le sénateur Molson: Je regrette que notre comité ne nous ait pas saisis de ces problèmes. Je comprends très bien ce que dit le sénateur Lucier et je comprends l'intransigeance totale du gouvernement à cet égard. Toutefois, je n'en pense pas moins que lorsqu'un comité sénatorial examine quelque chose, il peut en faire rapport comme il le veut et, s'il décèle des injustices ou d'autres choses du genre, il devrait nous en saisir. Nous ne pouvons pas nous adresser à M. Blenkarn ni traiter ici de ce genre de problèmes si l'on nous en informe à la onzième heure.

Le sénateur Olson: Pourquoi pas?

Le sénateur Austin: Une injustice est une injustice.

Le sénateur Lucier: Je suppose que la question est de savoir pourquoi. Pourquoi ne pouvons-nous pas traiter de ces problèmes maintenant? En fait, ne serait-il pas plus logique, en période de récession et compte tenu de toute l'opposition qui se manifeste à l'heure actuelle, de reporter d'un an la mise en vigueur de la loi et d'en profiter pendant ce temps-là pour apporter les rajustements qui s'imposent?

L'honorable Efstathios William Barootes: Honorables sénateurs, je vais commencer par présenter une ou deux petites observations. Comme dirait l'autre, il me semble on ne peut plus étrange qu'un projet de loi aussi terrible, aussi mal construit, aussi insuffisant, aussi inefficace, aussi inopérant, aussi confus et aussi complexe ne puisse pas être modifié et doive être rejeté complètement, qu'il n'y ait rien d'autre à faire, qu'il soit impossible de le modifier. Je me réjouis beaucoup de voir que huit amendements au moins seront proposés pour essayer de le rafistoler.

Le sénateur Haidasz: Pourquoi ne votez-vous pas en faveur des amendements?

Le sénateur Stanbury: Si vous voulez des amendements, en voilà.

Le sénateur Doody: Une phrase et vous vous agitez déjà.

Le sénateur Austin: Nous sommes en lice pour la «Coupe Simard».

Le sénateur Barootes: Le sénateur Olson a fait remarquer que ces propositions d'amendements auraient pu être présentées le 24 ou le 25 septembre s'il n'y avait pas eu tant de questions de privilège. Or, les 24 et 25 septembre, on nous a présenté la conclusion que le projet de loi devait être rejeté.

Le sénateur Olson: Non, on vous a présenté quatre choix possibles.